

MAG CHENÔVE AVEC VOUS



DOSSIER L'éducation au cœur

INFORMATIONS MUNICIPALES





26 mai : à pied, à cheval ou en VTT, les nombreux participants ont pu profiter du plateau de Chenôve sous le soleil



7 juin : pour la 2^{ème} année, plus de 400 bénévoles ont participé à la fête donnée en leur honneur pour les remercier de leur engagement au sein des associations chenevilières



30 avril : le festival Bonb' Hip-Hop a, pour cette nouvelle édition, mis en avant les talents artistiques des petits et des grands



3 juillet : le jury ville fleurie est venue découvrir le jardin des enfants de l'école En-Saint-Jacques



25 juillet : le temps de la récolte est arrivé, les enfants d'accueil de loisirs en profitent pour découvrir les techniques d'extraction du miel

4 > 12

Bienvenue à notre Marianne
La fête de la pressée
Le sport à Chenôve
Des projets pour la ville
La participation citoyenne en actes
L'amélioration du cadre de vie

13 > 19

DOSSIER :
L'ÉDUCATION AU CŒUR

20 > 21

La solidarité à Chenôve
Les cérémonies commémoratives

22 > 23

Tribunes de libre expression

24 > 27

Quoi de neuf à la bibliothèque ?
Les associations à l'affiche

AGENDA

Manifestations culturelles, sportives,
commémoratives

Réunions, visites de quartier
et permanences des élus

Vous ne recevez pas le MAG de Chenôve ?

La municipalité de Chenôve porte une attention toute particulière à la distribution du magazine municipal. Ce support d'informations est destiné à tous les habitants. Si vous ou l'un de vos voisins ne recevez pas le mag, nous vous remercions de bien vouloir nous le signaler :

Par mail contact@ville-chenove.fr

Par internet : sur le site www.ville-chenove.fr

Par téléphone 03 80 51 55 00

L'autocollant « Stop pub » sur votre boîte aux lettres ne vous empêche pas de recevoir votre mag de Chenôve.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 20 juin 2018 N°2018-493, et au règlement général sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à rgpd@ville-chenove.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant

MAG CHENÔVE AVEC VOUS
MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE
2, place Pierre Meunier - B.P. 130 - 21303 Chenôve Cedex
Tél. : 03 80 51 55 00 • Fax : 03 80 51 55 01
communication@ville-chenove.fr • www.ville-chenove.fr

Directeur de la publication : Thierry Falconnet • Direction éditoriale : Justine Lagrange • Rédaction : Emilie Billot, Ouafae Bourakkadi, Estelle Chevassu, Eric Kragbé, Justine Lagrange • Infographie : service communication • Crédits photos : Ville de Chenôve, Jonas Jacquet, Pirouette Cacahuète, Robin Jafflin, • Impression : VIDONNE 4, rue de la Petite Fin, 21121 Fontaine-lès-Dijon • Distribution : Adrexo • Dépôt légal à parution • Tirage : 7500 exemplaires.
Magazine édité le 02/10/2019

Notre ville est désormais une « cité éducative »

Madame, Monsieur,

À Chenôve, l'Éducation est une des pierres angulaires de l'action publique. Avec ses nombreux partenaires, la municipalité s'engage pour offrir à vos enfants les meilleures conditions d'apprentissage et de vie à l'École.

Depuis quelques jours, notre commune fait officiellement partie des 80 territoires labellisés « Cité éducative » par l'État. Cette reconnaissance vient saluer tout le travail mené depuis des années pour que « grandir à Chenôve » soit une source d'épanouissement personnel, une chance pour toutes les petites chenevelièrès et tous les petits cheneveliers. Tous ces efforts accomplis l'ont été collectivement, dans une même volonté de co-éducation, partagée par tous.

Chenôve est effectivement une véritable « Cité éducative » car l'action éducative, collectivement mise en œuvre, inscrit l'enfant et sa famille dans une approche globale, bien au-delà de la seule salle de classe ou de la seule cour de récréation. Avec l'ensemble des acteurs concernés, au premier rang desquels les parents, c'est le sens de cette mobilisation globale et transversale actuellement à l'œuvre qui porte une belle ambition pour notre jeunesse.

Acquérir des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être, comprendre le monde qui nous entoure, se cultiver, s'épanouir à travers la pratique d'une activité sportive ou culturelle sont quelques-unes des étapes nécessaires à tous, petits et grands, pour devenir un citoyen ou une citoyenne libre et éclairé(e). C'est la mission des pouvoirs publics de les accompagner à chaque instant. Et c'est peut-être cela, la « Cité éducative ».

Le Maire de Chenôve,
Vice-président de Dijon métropole

Fête de la République#3

Bienvenue à notre Marianne !



Samedi 21 septembre dernier, la Marianne de Chenôve a été accueillie par de très nombreux habitants, aux côtés du maire, des élus, du 1^{er} vice-président de la métropole ainsi que du préfet de la région et de la Côte-d'Or. Vous étiez plus de 500 à être présents à la 3^{ème} édition de notre Fête de la République pour célébrer les valeurs d'Égalité, de Liberté et de Fraternité autour de cette figure symbolique qui orne désormais l'une des façades de l'Hôtel de ville, cette Marianne réalisée par l'artiste de street art Don Matéo. C'est celle que vous aviez choisie l'année dernière lors d'un vote citoyen organisé par la municipalité et qui a réuni plus de 2000 suffrages.



Pour que cette fête soit celle de la convivialité et du partage, avec les petits comme avec les plus grands, un grand jeu de piste a été organisé pour partir à la (re)découverte de la ville et de son patrimoine. À chaque point de passage, les participants devaient répondre à plusieurs questions afin d'obtenir les pièces du puzzle à reconstituer ensemble et ensuite profiter du goûter républicain offert à toutes et tous. Devant une salle des fêtes comble, les associations de la ville ont enfin présenté le fruit de leur travail collaboratif mené durant une année sur la manière dont les valeurs républicaines sont incarnées au quotidien par leurs bénévoles. Pour suivre pas à pas ce travail, un film documentaire a été réalisé et diffusé à l'occasion de la Fête de la République, une œuvre a été aussi co-construite par l'association la 25^{ème} heure avec les associations participantes, à la hauteur de leur engagement au service des habitants !



Nouredine ACHERIA
Adjoint au maire délégué à la lutte contre les discriminations
et à la promotion de l'égalité

« La Fête de la République est une occasion pour chacune et chacun d'échanger, de réfléchir et d'en apprendre plus sur les valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité qui nous sont chères, d'en mesurer tout le sens. Ce sont des valeurs que nous partageons, que nous devons réaffirmer et transmettre aux plus jeunes en particulier. Elles sont la base de notre identité de citoyen. »



© DON MATEO

De cette 33^{ème} édition de la fête de la pressée La bonne humeur et le soleil au rendez-vous



Au cœur du vieux bourg, les amis de la fête de la pressée et la ville de Chenôve ont organisé, comme chaque année depuis 1986, une belle fête autour des traditionnelles réjouissances, appréciées des milliers de visiteurs et attendues de tous.

Autour des pressoirs, installés place Anne Laprêvôte, les bénévoles ont incarné des métiers artisanaux représentatifs du village médiéval : vigneron, tonnelier, vannier, forgeron, dresseur de faucons. Les visiteurs ont également participé au folklore à travers de multiples activités : tir à l'arc, balade à cheval etc.

Tout le monde était invité à déguster le vin de Chenôve, celui issu des climats classés au patrimoine mondial de l'Unesco sans oublier le fameux « pain bis », cuit dans le four banal du village ouvert pour l'occasion.

Lors de cette 33^{ème} édition de la fête de la pressée, trois personnalités du monde associatif ont été déclarées « grands commensaux d'honneur de la ville de Chenôve » : Jean-Luc Georgel, président de l'OMC, Bernard Pinard, président de l'OMS, et Liliane Lardrau, présidente de l'OPMA.



Chenôve, Ville la plus sportive de Bourgogne-Franche-Comté

La ville de Chenôve déjà détentrice de 3 palmes du label « ville sportive et active » en 2018, fut sacrée cette année « Ville la plus sportive de Bourgogne-Franche-Comté » dans la catégorie plus de 9000 habitants.



Le titre de « Commune la plus sportive de Bourgogne-Franche-Comté » valorise la pratique du sport pour tous les citoyens, c'est une reconnaissance de l'engagement de la ville de Chenôve en faveur du sport en général et des sportifs en particulier. Ce label est attribué par le Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S).

Il met en lumière l'investissement des associations sur le territoire ainsi que les efforts fournis par les services municipaux pour une offre de qualité !

Merci et bravo à tous !



À VOS MARQUES, PRÊT, NAGEZ...

Centre nautique
30 bis rue Ernest Renan
21300 Chenôve
03.80.51.55.06

Vendredi 6 décembre aura lieu au centre nautique Henri Sureau, le challenge annuel des 4 heures de nage. Ce moment festif est le seul de la région dijonnaise qui rassemble chaque année plus de 700 concurrents. Un rendez-vous incontournable qui permet de réunir autour d'une même passion, la natation, des personnes de tout âge mais

aussi des personnes valides et des personnes porteuses de handicap.

Que ce soit pour le défi masters, le défi collèges, le défi écoles, le défi jeunes ou la course relais, venez passer un moment de partage et de convivialité, ce qui n'empêche nullement la compétition !



Des projets pour la ville... Mais pas sans les habitants !

La ville de Chenôve mène plusieurs projets structurants dans différents quartiers. Ces projets d'aménagement, respectueux de l'environnement, conçus avec et pour les habitants, transforment favorablement et durablement Chenôve.

Le Parc et ses 4 hectares de nature en centre-ville : de l'esquisse à la participation citoyenne

En juin dernier, le projet du Parc faisait l'objet d'une présentation lors d'une réunion publique au Cèdre devant près de 400 personnes venues s'informer sur ce futur aménagement dans le centre-ville de Chenôve.

L'architecte-paysagiste, Pascale Jacotot, de l'agence Sequana Paysage, sélectionnée pour mener à bien ce projet avec les habitants, a présenté son esquisse. Imaginée à partir de sa connaissance fine de notre ville, de son expertise acquise au cours des nombreux projets qu'elle a réalisés dans d'autres villes comme Lyon et Dijon, « cette ébauche est l'amorce d'un travail à construire avec et pour les habitants de Chenôve » précise Pascale Jacotot.

Quelques jours après cette présentation publique au Cèdre, la participation citoyenne sur ce projet a pris une tournure très concrète. Les membres des conseils participatifs, les riverains des bâtiments Bastié, Boucher, Ader, Voltaire, Vignes Blanches et Cour Margot et les habitants de tous les quartiers ont été conviés à participer à des échanges avec la paysagiste en se rendant sur le site et ses abords.

Lors d'un des mardis de l'été en juillet, la présence d'un stand, animé par Pascale Jacotot et la maison du projet, a fait émerger différentes suggestions d'habitants.

Et pourquoi pas : un kiosque pour y organiser des repas de

quartiers ? Un marché installé dans ce lieu ? Des toilettes sèches « nouvelle génération » respectueuses de l'environnement ? Des ruches, des nichoirs, des abris à insectes, des jardins potagers gérés en permaculture* ? Des jeux pour les enfants ?

Dans le même temps, des boîtes à idées ont fait leur apparition à l'accueil de l'Hôtel de Ville, à la maison du projet et dans les commerces situés au centre-ville. Conçues pour recueillir et mettre en commun des idées, ces boîtes permettent d'élargir la contribution des habitants, même au plus discret d'entre eux, afin qu'il puisse y glisser son dessein, son souhait pour ce futur espace public.

Dépouillées, ces contributions sont ensuite répertoriées par grandes thématiques et seront abordées lors d'ateliers participatifs à thème, ouverts à toutes et tous, un jeudi par mois, d'octobre à décembre en présence de Pascale Jacotot.

* La permaculture c'est concevoir des cultures, des lieux de vie autosuffisants et respectueux de l'environnement et des êtres vivants. En s'inspirant du fonctionnement des écosystèmes et des savoir-faire traditionnels.



Étapes du projet : où en sommes-nous ?



Les ateliers participatifs se déroulent à partir de 18h30 à la Maison du Projet (15 rue lamartine, accès par le parc urbain en face de la bibliothèque)

De nouveaux espaces de jeux, de loisirs et de détente sur le mail

La création d'une aire dédiée aux enfants et aux jeunes sur le site de l'ancienne tour 12 Renan



À quelques encablures de la bibliothèque, le long du parc urbain, se trouve l'espace libéré par la démolition de la tour 12 Renan. Depuis presque un an, les habitants et les enfants des écoles, emmenés par l'énergie de deux jeunes femmes paysagistes du Cabinet FAR, ont pu participer à plus d'une dizaine d'ateliers et de rencontres pour définir ensemble ce qu'ils souhaitent voir apparaître à cet endroit. Depuis l'été, en lieu et place de ce que sera le futur espace public, une exposition expliquant les étapes de ce projet participatif, le croquis définitif du lieu, des dessins et textes d'enfants et d'habitants sont exposés en extérieur.

Début décembre, les travaux de terrassement nécessaires à la préparation de cet espace de nature et de jeux commenceront. Le terrain à la surface plane sera travaillé pour y créer des différences de niveau permettant de délimiter naturellement différents espaces de détente, de plantation et d'accueillir un jeu en bois et cordes de grande envergure pour les enfants de 4 à 14 ans. Parallèlement, des visites du chantier sont prévues avec les enfants des écoles environnantes et, dès février, ils participeront à des ateliers de plantation.



La future extension de la bibliothèque

Situé le long du parc urbain, le bâtiment de la bibliothèque François Mitterrand ne laisse pas indifférent. Ce lieu, à l'architecture contemporaine, comptabilise plus de 70 000 passages par an. À sa tête, une équipe de professionnels au service de tous, accompagnant dans la découverte des nombreux livres, CD, DVD et jeux en ligne qui constituent le fonds de la bibliothèque.

Ces dernières années, ses usages se sont développés et adaptés aux besoins et attentes des habitants. La création d'espaces dédiés, la vidéothèque, l'offre de ressources en ligne, la programmation d'animations et d'ateliers ont permis de renforcer la fréquentation de ce lieu.

Au printemps dernier, une enquête menée auprès des utilisateurs de la bibliothèque et du monde associatif a fait émerger des propositions pour rendre encore plus facile d'accès ce lieu de culture. Les fruits de cette consultation vont être utiles pour préparer au mieux le projet de réhabilitation et d'extension de la bibliothèque que la municipalité souhaite intégrer et ouvrir sur l'espace de jeux et de nature qui va être créé.

L'extension du bâtiment permettra à terme d'accueillir une ludothèque où chacun, sans limite d'âge, pourra jouer sur place, seul, en famille ou avec des amis et emprunter des jeux

répondant à ses goûts. À la fois espace d'exposition, ludothèque, médiathèque, salle de visionnage, espace de révision, l'objectif est de concevoir un espace multi-activités intergénérationnel où chacun pourra trouver sa place, un lieu innovant permettant en fonction de ses centres d'intérêt de pousser la porte à la découverte des savoirs.

En parallèle, une réflexion est actuellement en cours pour que les horaires d'ouverture soient étendus afin de s'adapter aux nouveaux usages et modes de vie, tel que cela a été engagé dans toute la métropole avec l'ouverture, un dimanche par mois, de différentes bibliothèques !



Marie-Paule CROS
Adjointe au maire déléguée aux affaires culturelles

« Pour la ville, la bibliothèque est un espace d'échanges et de rencontres, d'enrichissement des savoirs que ce soit avec des livres ou des supports numériques. Un lieu de vie pour chacun et chacune. Avec son extension, nous souhaitons que les habitants et associations locales dessinent avec nous son nouveau visage. Leur point de vue est crucial, tous s'y sentiront d'autant mieux qu'ils auront participé à sa conception. C'est et ce sera toujours leur bibliothèque ! »

La participation citoyenne en actes

Trois ans après le tirage au sort des instances participatives, l'envie de participer, de contribuer à l'amélioration et aux projets de sa ville reste intacte !

www.ville-chenove.fr
> rubrique je participe



Conseil Consultatif Chenevelier

Composé de membres des conseils participatifs des différents quartiers, du conseil citoyen et du conseil participatif des jeunes enfants, le CCC s'est réuni en début d'été aux côtés des élus municipaux pour faire un bilan de l'année 2018-2019 et évoquer les prochains projets à venir !

Conseil participatif Vieux Bourg-Fleurs-Giraud

Chaque année, dans le cadre des budgets participatifs, une somme de 5 000 euros par an et par conseil est votée par le conseil municipal pour concrétiser les projets des citoyens pour Chenôve. Les membres du conseil participatif Vieux Bourg-Fleurs-Giraud ont identifié le plateau et, plus particulièrement, le parcours de santé CRAPA comme projet pour l'année 2019.

Grâce au budget participatif de ce conseil, quatre nouveaux agrès ont été installés avec la collaboration des services de la Ville de Chenôve pour un montant de 4 466 euros : un espalier, des barres parallèles et des sauts de ruisseau et haie. L'objectif étant de compléter les agrès « adultes » déjà présents par des agrès davantage accessibles aux enfants. Lors de la présentation de ces agrès, les membres du conseil ont invité les habitants à poursuivre la réflexion sur le reste du parcours CRAPA. À suivre...

Fête de quartier

En juillet dernier, les habitants du quartier des Grands Crus se sont retrouvés pour inaugurer une nouvelle boîte à livres située sur l'espace Parabiago. L'occasion de donner le coup d'envoi des travaux du skatepark de Chenôve, deux ans après une première présentation aux habitants pendant la fête de quartier.



Les nouveaux habitants de Chenôve seront accueillis en mairie.

Comme en 2018, Thierry Falconnet, maire de Chenôve accueillera, celles et ceux qui se sont installés récemment sur le territoire communal. Il leur sera proposé une découverte de la ville dans le cadre d'une promenade conviviale. L'occasion pour les nouveaux résidents cheneveliers de découvrir leur commune, ses équipements et les différents projets urbains en cours. Si vous êtes nouvel habitant, pour être invités à cette visite, nous vous remercions de contacter Pierre Cabau, directeur des relations publiques au 03 80 51 55 39 ou par mail pierre.cabau@ville-chenove.fr



Projet de la Plaine Herriot : appel aux volontaires !

Fruit d'une réflexion collective de riverains, ce lieu accueille progressivement de nouveaux aménagements de jeux et d'espaces naturels. La route menant à l'arrière du gymnase Herriot est fermée aux véhicules à moteur au profit d'une allée piétonne, l'allée des Mazières, jonction naturelle entre les différents usages présents et à venir : un espace dédié aux sports collectifs, une aire de street workout, un espace pour les vélos, trottinettes et roller, des jeux sécurisés pour les plus petits, un espace de détente et un concept innovant de forêt comestible.

Portée et animée par l'association Pirouette Cacahuète, installée maintenant depuis quatre ans à Chenôve pour animer et sensibiliser sur les questions d'environnement, cette forêt comestible est une 1^{ère} dans la métropole. Il s'agit de créer ce que l'on appelle des îlots de fraîcheur, des lieux ombragés pour se protéger des fortes chaleurs d'été constitués de plantes et de fruits comestibles. Cet ambitieux projet a démarré cet été en recueillant les premières idées et envies des habitants et par la réalisation d'une maquette.

Pour mettre en œuvre les idées des habitants, l'association propose pendant les vacances de Toussaint :

du 22 au 26/10 et du 29/10 au 2/11 de 10h à 17h - Gymnase Herriot : chantier participatif pour la construction d'une table de pique-nique géante et de deux méridiennes. À partir de 12 ans.

du 22 au 24/11 - Plaine Herriot : chantier plantation ouvert à tous les âges. 15/11 à 20h - salle du Tremplin, conférence-discussion sur les forêts comestibles en présence de Fabrice Desjours, fondateur de la forêt gourmande de Diconne dans le 71.



« La rue aux enfants »

En septembre, le temps d'un après-midi, les habitants ont investi la rue Herriot fermée à la circulation pour l'occasion. Cet événement national appelé « la rue aux enfants » a permis aux habitants de s'approprier cet espace habituellement réservé aux voitures.



La cérémonie des Vœux 2020 ouverte à la population

Réservez dès à présent, comme en 2019, vos places pour la cérémonie des vœux du Maire et du Conseil Municipal qui aura lieu **mercredi 15 janvier 2020 à 19h au Cèdre** en envoyant une demande à l'adresse mail suivante : manifestations@ville-chenove.fr ou via l'application Vooter.

Dans la limite des places disponibles sachant que la grande salle du Cèdre a une capacité d'environ 600 places. Les premiers arrivés seront les premiers servis !

Pour l'amélioration de votre cadre de vie

Nouveaux aménagements, nouveaux équipements, poursuite des projets en cours, plus de 440 000 euros ont été investis cette année pour l'amélioration du cadre de vie à Chenôve. Tour d'horizon des principaux travaux réalisés depuis l'été.



Le petit Mail

Jonction entre le quartier Kennedy et le Parc urbain, cette large allée est très empruntée. L'aménagement de ce lieu a été conçu pour répondre aux différents usages des habitants. Les déplacements à pied, avec des poussettes, à vélo mais aussi l'envie d'utiliser ce lieu comme un espace de loisirs, de détente et de jeux. La ville a investi plus de 200 000 euros pour répondre à l'ensemble de ces attentes et proposer de nouveaux cheminements, des lieux de détente autour d'espaces verts, une aire de jeux et un espace de street workout*.



Un nouveau Skate park à Chenôve

En concertation avec des jeunes passionnés de trottinette et les membres du conseil participatif du quartier des Grands-Crus, Clos du Roy-Chenevary, le conseil municipal de Chenôve a voté en faveur de la rénovation totale de cet équipement devenu, au fil des ans, vieillissant et ne respectant plus les normes en vigueur. Le coup d'envoi des travaux a été lancé le 15 juin dernier lors de la Fête des Grands Crus. Un investissement de 100 000 euros et cinq mois de travaux auront été nécessaires pour que ce projet participatif se concrétise. Ce nouvel espace, dédié aux jeunes, sera inauguré samedi 19 octobre à midi à l'issue de la visite du quartier.



Aménagement voirie

Un aménagement visant à réduire la vitesse rue Alix de Vergy a été mis en place récemment.

Suite à des signalements de riverains notamment lors de visites de quartier, la ville et ses services techniques ont pris attache auprès de Dijon métropole, en charge de la voirie, pour mettre en place une zone 30 et un système de chicane permettant de limiter une prise de vitesse excessive. Cet aménagement de voirie, présenté aux habitants à la visite de quartier Vieux Bourg - Chenevary du 25 mai dernier, a ensuite été installé.

Ce dispositif est actuellement en phase d'essai pour une période de 6 mois. S'il s'avère concluant à l'issue de ce test, ces aménagements seront installés définitivement.



Nouvelle signalétique urbaine

Les trois entrées permettant d'accéder au stade Léo Lagrange sont désormais signalisées par des panneaux. L'entrée rue du stade située au nord, l'entrée rue de Marsannay située à l'ouest et l'entrée rue de Longvic située au sud. Des possibilités de stationnement sont offertes à chaque entrée du stade.

L'accès au club de tennis, à l'espace sportif ou aux vestiaires se fait rue de Longvic.



Une nouvelle aire de jeux

Une aire de jeu destinée aux enfants de 2 à 10 ans a été installée rue des Gallandiers au début du mois de juillet. Cet aménagement de 11 650 euros avec sol souple et fermeture adaptée permet aux enfants du quartier de jouer dans un espace en toute sécurité.



Aménagements urbains

Depuis septembre, des bancs en béton, identiques à ceux installés au parc urbain, ont été posés le long du tramway dans le secteur des Clématites et Lamartine en remplacement des murs en gabion.

*Pratique sportive d'extérieur alliant gymnastique et musculation, le tout avec l'aide d'agrès.

** Ensemble à Vélo dans l'Agglomération Dijonnaise

Bien grandir à Chenôve,

À Chenôve, l'Éducation est une priorité. Depuis plusieurs années, la municipalité œuvre avec ses partenaires pour faire en sorte que les enfants et les équipes enseignantes puissent travailler dans les meilleures conditions possibles.

La politique municipale en matière d'Éducation est synthétisée dans le Projet Éducatif Global (PEG). Document élaboré avec les acteurs de la communauté éducative, les associations et les représentants de parents, il prend en compte de manière transversale les besoins, les spécificités, les conditions de vie de chaque enfant, adolescent et jeune de Chenôve. Dans les réponses qu'il mentionne, il s'adresse aux enfants et aux jeunes de 0 à 25 ans et mobilise l'ensemble des espaces éducatifs sur le territoire.

À l'occasion de cette nouvelle rentrée scolaire, voici dans le dossier qui va suivre, un aperçu de l'ensemble des dispositifs qui sont à destination des petites chenevelières et des petits cheneveliers comme de leur famille.



Quiz

Qu'est-ce que le label « Cité éducative » va apporter à la ville de Chenôve ?

À ce jour, 80 territoires en France métropolitaine et en outre-mer ont été labellisés par l'État, ce qui témoigne d'une certaine reconnaissance pour les initiatives ambitieuses portées par les pouvoirs publics et leurs partenaires. De plus, avec l'obtention de ce label, Chenôve se verra attribuer des moyens supplémentaires pour continuer à mener dans les années à venir son action à destination des petits cheneveliers.

Les classes de CE1 seront-elles encore dédoublées cette année ?

Oui. Initiée à la rentrée scolaire 2018-2019, «100% de réussite au CE1», aussi appelée «CE1 à 12» sera poursuivie cette année. Pour rappel, elle fait suite au dédoublement des CP mis en place dans les écoles de Chenôve depuis la rentrée 2017. Sur le principe, il s'agit de dédoubler les effectifs des classes de CE1 situées dans les zones constituant le réseau d'éducation prioritaire, afin que les élèves ne soient que 12 par classe, comme en CP.

Quels sont les types de travaux qui ont été réalisés dans les écoles par la ville pour cette rentrée ?

Cette année, pour cette rentrée scolaire 2019 - 2020, la municipalité a réalisé 177184 euros de travaux répondant ainsi aux engagements pluriannuels en matière d'investissement. Ces aménagements ont pour but d'améliorer les conditions matérielles et logistiques afin d'accueillir correctement enfants et équipes enseignantes. Il est important que tous puissent évoluer dans un environnement agréable pour transmettre ou apprendre des savoirs, savoir-faire et savoir-être.

L'éducation au cœur



L'école à Chenôve : qui fait quoi ?

1632 enfants ont fait leur rentrée dans les 12 écoles des six groupes scolaires ; une nouvelle année durant laquelle les équipes municipales seront mobilisées. Mais de quoi s'occupe concrètement votre ville en matière d'éducation ? Explications.

Ce qui relève de la municipalité

L'ENTRETIEN DES LOCAUX

Avant 7h,
après 16h45
et le mercredi
matin
+
Pendant les
vacances



Tous les jours d'école, 33 agents d'entretien nettoient les classes, les sanitaires et les restaurants scolaires des écoles maternelles et élémentaires de Chenôve. Les sols sont nettoyés en profondeur chaque semaine. Pendant la période estivale, un grand nettoyage d'été est réalisé pour remettre en état les écoles avant la prochaine rentrée.

L'ACCUEIL AVANT ET APRÈS LA CLASSE

7h-8h30
et
16h50-18h30



Matin et soir, une équipe de 2 à 3 animateurs par groupe scolaire accueille les enfants à partir de 3 ans. Pendant ce temps avant et après la classe, des projets thématiques sont menés pendant toute l'année. Le 29 mai 2020, les travaux réalisés par les enfants donneront lieu à un grand spectacle de fin d'année au Cèdre à destination des familles.

LA PRÉPARATION DES REPAS

Durant
la
matinée



Du lundi au vendredi, dès 9h30, 12 responsables et adjoints réceptionnent et préparent les repas dans le respect des conditions d'hygiène et de sécurité (réchauffage, découpe...), sans oublier la mise en place des salles pour que tout soit prêt à partir de 12h pour accueillir les 500 enfants qui viennent déjeuner chaque jour...

LA PAUSE DU MIDI

De
11h50 à 13h50



29 animateurs prennent en charge les enfants dès la fin de matinée. Ils assurent l'aide et la surveillance des enfants durant le repas et s'occupent de l'animation de cette pause du midi jusqu'à la reprise à 13h50.

Focus Information

Des coordinateurs périscolaires sont présents dans chaque école. Ils se tiennent à la disposition des familles pour les accompagner dans leur démarche. Ils peuvent, par exemple, les guider pour créer leur compte espace citoyens qui leur permettra de gérer les inscriptions aux repas au restaurant scolaire, à l'accueil périscolaire, aux activités sportives à la carte pendant les vacances scolaires. Ils assurent le lien entre les familles, les directeurs d'école, les services administratifs de la ville.

Contacts utiles

> Accueil de l'Éducation
03 80 51 56 36
(restauration scolaire, activités
péri extra scolaire, accueil de loisirs)

> Maison de la Petite Enfance
03 80 51 56 00



Les accueils de loisirs et les Z'ateliers du mercredi

Les deux accueils de loisirs de Chenôve proposent un encadrement spécifique de 7h30 à 18h30 le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Le Mail, situé au cœur de Chenôve, accueille les tous petits, de 3 à 4 ans, dans le respect de leur rythme et dans des locaux adaptés. Le plateau, situé en plein cœur de la forêt, offre aux enfants de 5 à 16 ans un cadre idéal pour pratiquer de multiples activités.

Depuis le retour de la semaine à 4 jours d'école, les Z'ateliers du mercredi proposent aux familles, pendant l'année, chaque mercredi de 10h à 12h, des ateliers thématiques. Pour un tarif unique de 1 euro, les enfants, de la grande section de maternelle au CM2, peuvent pratiquer de nombreuses activités ludiques, sportives, éducatives et artistiques. Plus d'une vingtaine d'ateliers sont ainsi proposés toute l'année, pour le bonheur des plus jeunes comme Jenifer, en CM2 : « *On y fait plein d'activités géniales, comme la piscine, de la peinture ou des jeux collectifs, et en plus on retrouve des jeunes d'autres écoles* ».

Le saviez-vous ?

Inscription, en ligne

L'inscription peut se faire en cours d'année soit en se rendant au pôle accueil famille à l'Hôtel de Ville pendant les horaires d'ouvertures* ou sur l'espace citoyens accessible 7/7 jours 24h/24.

> Lundi/ mardi / mercredi / jeudi / vendredi :
8h à 12h - 13h30 à 17h30



Dans les six écoles maternelles de Chenôve, les enseignants sont assistés par des ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) qui sont des personnels municipaux.

**Ils sont 23,
2 remplaçants
et 6 assistants ATSEM.**

Durant les vacances scolaires d'hiver et d'été, les ATSEM effectuent un grand ménage et désinfectent tous les jeux, jusqu'à la moindre petite brique jaune...

Ce qui relève de l'Éducation Nationale

De
8h50 à 11h50
et
De 13h50 à 16h50



C'est l'Éducation Nationale qui est en charge de l'enseignement des enfants en maternelle et en primaire, via les professeurs des écoles. Le/la directeur.rice, nommé.e parmi eux, est chargé.e de procéder à l'admission des élèves inscrits, d'organiser le service de surveillance et le bon fonctionnement de l'école. Sa mission consiste également à la mise en œuvre des dispositions relatives à la sécurité des bâtiments.

L'éducation au cœur

Un projet éducatif pour toutes et tous !

Offrir les meilleures conditions d'apprentissage et d'épanouissement à chaque enfant, chaque jeune de Chenôve, c'est l'ambition du Projet Éducatif Global (PEG) élaboré par la municipalité.



Permettre la réussite de toutes et tous

Des écoles où il fait bon apprendre et grandir

Tout au long de l'année, des réparations et travaux sont réalisés par les services techniques de la mairie pour offrir aux élèves les meilleures conditions d'apprentissage possibles. C'est en effet la Ville qui est en charge de l'entretien des écoles.

Parmi les travaux menés cet été, à noter par exemple : à l'école maternelle Gambetta, la rénovation complète des sanitaires et l'installation d'un nouveau jeu dans la cour d'école avec changement du sol amortissant ; à l'école Jules Ferry, la mise en conformité du restaurant scolaire avec la création d'un nouvel espace « laverie » ; ou encore, la réfection totale du système de chauffage de l'école élémentaire En-Saint-Jacques,.

Un accès égalitaire au numérique

Toutes les classes de maternelles et élémentaires ont été équipées par la municipalité de tableaux blancs interactifs (TBI) et de tablettes tactiles, dans le cadre du plan d'équipement numérique des écoles de Chenôve depuis 2016. Un investissement aujourd'hui nécessaire pour préparer les jeunes aux évolutions, les aider à connaître cet environnement et favoriser une autre forme d'apprentissage dont les premiers résultats sont encourageants (selon le rapport scientifique et la synthèse des résultats consultables en mairie).

Séverine Chipeaux, parent d'élève, école Les Violettes

« J'ai assisté à plusieurs réunions très intéressantes. En tant que parent, on ne voit pas tout et j'ai beaucoup appris. Nous étions à chaque fois au moins deux à trois parents de chaque groupe scolaire. Tout le monde a pu exprimer son avis, ses divergences. On nous a laissé la parole et entendu. Nous avons proposé par exemple des activités pour le mercredi, comme le hip-hop ou la piscine, qui ont été ou non retenues selon les possibilités. Cela permet de discuter des écoles, du périscolaire mais aussi de tout et même de s'entraider. »



Le saviez-vous ?

Pour l'école de la République

Dès la rentrée, le drapeau tricolore, emblème national de la République française, le drapeau européen ainsi que les paroles du refrain de l'hymne national ont été mis en place dans les 85 classes à Chenôve comme ailleurs. C'est en effet une mesure du gouvernement rendue obligatoire par la loi « Pour une école de la confiance » adoptée en juillet dernier. La municipalité a également souhaité afficher la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, la Charte des Droits et Devoirs du Citoyen français et la Constitution du 4 octobre 1958.

Focus

Qu'est-ce que le PEG ?

Le Projet Éducatif Global, mis en œuvre depuis septembre 2018 pour une durée de 3 ans, concerne les 0-25 ans et a pour but de favoriser leur réussite scolaire et éducative ainsi que leur émancipation. Il est né d'une construction collective associant tous les acteurs éducatifs de l'école, les services de la ville, les associations, et les représentants des parents d'élèves.



Favoriser l'éveil et l'émancipation des enfants

Toute une palette d'animations organisée hors temps scolaire pour susciter leur curiosité, éveiller les consciences, favoriser leur réussite éducative,...

Exemple avec « le midi, on lit ! » qui offre aux enfants une pause lecture d'une quinzaine de minutes. Une fois par mois est également organisé un déjeuner au restaurant scolaire avec les seniors, comme Ginette Roux, 90 ans, qui y participe pour la 3^{ème} année : « J'aime le contact avec les enfants et ils me le rendent bien. Je déjeune avec eux et je reste ensuite jusqu'à la reprise. Je leur montre des anciennes photos de ma famille, leur raconte des histoires... Ils sont très curieux et intéressés ! ». Autre exemple d'activités menées avec l'association Pirouette Cacahuète : la lutte contre le gaspillage alimentaire, le compost collectif dans les écoles pour sensibiliser les jeunes à la réduction des déchets. Avec l'association Radio Uno, ils apprennent à parler au micro, à s'écouter et à écouter les autres et apprennent les valeurs de la République et la lutte contre les inégalités avec la Ligue de l'Enseignement.



L'épanouissement par la musique avec l'Orchestre à l'école

C'est un dispositif qui, depuis, plusieurs années, offre la possibilité à des enfants d'une même classe d'accéder à la pratique musicale grâce à la création d'un orchestre. Au rythme de deux heures par semaine, les élèves de CE2, CM1 et CM2 des écoles Les Violettes et Gambetta, munis d'un instrument de musique prêté par la ville, apprennent le solfège et la technique instrumentale. Depuis la rentrée, un troisième orchestre a fait son apparition à l'école Ferry. L'orchestre à l'école représente ainsi une opportunité pour de nombreux jeunes qui n'y ont pas accès, de découvrir la musique et pour tous de vivre une expérience collective unique. Théâtre à l'école, chorale, parcours découverte du patrimoine et de l'art contemporain sont autant d'activités ainsi proposées aux jeunes toute l'année, en partenariat avec les acteurs locaux.



Joëlle BOILEAU
Adjointe au maire
déléguée à l'éducation

« Notre action s'inscrit dans le cadre d'un Plan Éducatif Global qui associe enseignants et parents autour des questions d'Éducation. C'est ce qui a fait la force de notre candidature au label « Cité Éducative ». Ce label n'est pas un dispositif de plus mais l'occasion de mieux coordonner et renforcer les dispositifs existants, et de mobiliser davantage les acteurs éducatifs travaillant dans les quartiers prioritaires de la ville. »

Chenôve, Cité éducative reconnue

Début septembre, Chenôve a décroché, avec 79 autres villes en France, le label d'excellence « Cité éducative » « attribué aux territoires qui montrent leur détermination à faire de l'Éducation une grande priorité partagée » selon le ministère. Cette obtention et l'aide financière qui sera apportée, vont permettre d'aller plus loin dans l'accompagnement des enfants dès la petite enfance. Ce dispositif permettra notamment la création d'un groupe de professionnels de l'éducation pour mieux accompagner certains jeunes en grande difficulté.

L'éducation au cœur



Agir avec les parents, les familles et les partenaires éducatifs

Le projet éducatif de Chenôve ne peut se construire et vivre sans l'implication des parents et des familles, qui sont concertés, écoutés et accompagnés dans l'éducation de leurs enfants.

La question de la place et de l'implication des parents est centrale, et ce dans tous les domaines : numérique, santé, jeunesse, citoyenneté, handicap, cadre de vie et gestion de l'espace public. C'est pourquoi, depuis février 2018, des groupes de représentants de parents d'élèves volontaires sont réunis une fois par trimestre dans le cadre du PEG (voir témoignage). Un groupe « parentalité » constitué de l'ensemble des partenaires concernés (services municipaux, MJC-centre social, institutionnels et associatifs) se rassemble également régulièrement pour agir concrètement pour le soutien aux parents.

Un suivi individualisé des familles

Des actions sont conduites à destination des familles et des parents, dans le cadre du contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS), dont l'objectif est de contribuer à l'épanouissement et à la réussite de l'enfant. Il s'agit par exemple de séances d'aide aux devoirs en famille au sein des écoles élémentaires avec l'association les Trèfles Jaunes. Un dispositif qui permet, entre autres, d'identifier les difficultés des parents et de les orienter. Des cours d'alphabétisation et socio-linguistiques sont également organisés. Au Cèdre, c'est un spectacle familial qui est proposé, avec une visite des coulisses et une lecture d'œuvres du FRAC (Fonds régional d'art contemporain) pour notamment offrir une ouverture culturelle. Ce sont au total 85 familles qui sont concernées par le CLAS.

Dans le même objectif, un suivi individualisé pour les familles avec une prise en charge des enfants de 3 à 16 ans en « fragilité », repérés essentiellement en milieu scolaire, est mis en place dans le cadre du programme de réussite éducative (PRE). Jusqu'alors réservé aux quatre groupes scolaires en REP+, il est désormais étendu à l'ensemble des groupes scolaires de Chenôve.

Le saviez-vous ?

Comment se construit le PEG ?

1 questionnaire

remis à l'ensemble des parents

1 réunion

de restitution des résultats de l'enquête

19 ateliers

de co-construction depuis 2018 avec la participation des acteurs éducatifs de l'école, des associations, des représentants des parents d'élèves et des services de la ville.

6 grands axes de travail

- > cadre de vie, l'enfant dans la ville,
- > Harcèlement à l'école & cyber-harcèlement,
- > Jeunesse,
- > Numérique,
- > Parentalité,
- > Santé.

Anne Villier, parent d'élève, école Les Grands Crus

« Je suis très satisfaite d'avoir participé à ces temps de travail parce qu'ils donnent aux parents une place plus importante. Ils nous permettent de rencontrer et d'échanger avec les acteurs éducatifs et les parents des autres écoles. On s'enrichit les uns les autres, on partage, on mutualise même et cela permet de voir que l'on rencontre parfois les mêmes problématiques. Petit à petit on fait bouger les choses dans le bon sens. Il y a également un groupe parentalité dans le PEG et c'est bien aussi qu'on nous accompagne. J'attends avec impatience la suite. »



Sylvain BLANDIN
Conseiller municipal délégué à la petite enfance et la parentalité



« Reconnaître la place des parents en tant que premiers éducateurs de leurs enfants fait partie de notre conception de l'action publique dans ce domaine. Accompagner certains parents pour mieux les épauler dans leur rôle est aussi primordial. Dans le cadre du Projet Educatif Global, ils ont toute leur place pour nous aider à imaginer les dispositifs les plus adaptés. »



Manger bien, manger mieux !

Une bonne alimentation, dès le plus jeune âge, est essentielle pour le bien-être et la santé des enfants. C'est pourquoi un programme d'éducation à l'alimentation a été construit pour accompagner familles et enfants. Une attention particulière est aussi apportée aux menus des repas, élaborés par un prestataire et contrôlés par une diététicienne qui s'occupe de l'équilibre nutritionnel. Ces menus comprennent ainsi 25 % de produits issus de l'agriculture biologique française. Chaque midi, les enfants ont, par exemple, du pain bio. Deux fois par mois, des produits ayant le « label rouge », ou le label de qualité « bleu, blanc, cœur » sont à la carte. Des menus spécifiques sont proposés une fois par mois aux enfants : un menu bio et un menu alternatif à partir de protéine végétale. Des menus à thème sont aussi programmés pour faire découvrir aux enfants toute une palette de saveurs et éveiller leurs papilles : semaine du goût, repas des régions de France ou des pays étrangers, repas de Noël et de fin d'année. À noter que les régimes alimentaires dans le cas d'allergie sont pris en compte (suppression du plat ou réception des plats apportés par les parents) et lorsqu'il y a de la viande de porc au menu, une alternative est proposée aux familles (volaille).

Dans le cadre de cette éducation à une bonne alimentation, une réflexion est en cours pour proposer des ateliers autour de la réalisation d'un petit déjeuner équilibré.

Pour des enfants en bonne santé

Agir pour la bonne santé des enfants se concrétise aussi par différentes actions menées avec la MUSSP (*Maison Universitaire de Santé et de Soins Primaires*) : lutte contre l'obésité pédiatrique, prévention sur « les dangers de l'utilisation des écrans avant 3 ans », sensibilisation des enfants à l'hygiène bucco-dentaire sur le temps de midi avec un dentiste pour apprendre à bien se laver les dents ou encore promotion de la santé par la pratique régulière du vélo avec la MJC.



6
restaurants
scolaires

510
repas /jour
en moyenne

52
animateurs
15 agents
de service
présent le midi

**Restauration
scolaire
en
chiffre**

71 400
repas
/an
en moyenne

9,03€
prix réel
d'un repas

1,19€
à 5,48€
prix facturé
aux
parents



La scolarisation pas à pas des moins de 3 ans

Focus

Un dispositif spécifique existe à Chenôve pour la scolarisation des enfants de moins de 3 ans, à la maternelle En-Saint-Jacques, à la maternelle Bourdenières et à la maternelle Ferry. Ces trois classes comptent 20 enfants maximum, en particulier des enfants plus éloignés de la culture scolaire, pour faciliter leur entrée en petite section et favoriser leur réussite. Ces enfants accueillis seulement le matin dans un premier temps, peuvent, en fonction de leur adaptation à l'école, y retourner l'après-midi. Les parents font partie intégrante de ce dispositif en étant présents au côté de leur enfant et en prenant part, au quotidien, à la préparation des ateliers éducatifs.

Pour tout renseignement : prendre contact avec le directeur de l'école et l'accueil de l'éducation situé à l'Hôtel de Ville.



La solidarité : un engagement pour, par et avec chacun de vous

Nöel solidaire, la solidarité avec et par tous

Pour la troisième année consécutive, la ville de Chenöve soutient les associations qui œuvrent pour le bien-être de tous. Quelle meilleure période que Noël pour penser aux autres et être solidaires les uns des autres ?

Le samedi 7 décembre, venez nombreux participer au Noël Solidaire organisé par les associations et la ville de Chenöve. Des défis seront proposés tout au long de cette journée à la salle des fêtes de l'Hôtel de ville. À 1€ le défi, chacun peut participer et donner à ceux qui en ont le plus besoin. L'intégralité des bénéfices sera reversée au profit du TÉLÉTHON.



RME, la solidarité pour les jeunes

Depuis 30 ans, la ville de Chenöve soutient les étudiants et les aide à financer leurs études.

Le Revenu Minimum Étudiant s'adresse aux bacheliers de moins de 27 ans, étudiants dans l'enseignement supérieur et résidant à Chenöve depuis plus de 2 ans. Pour en savoir plus et retirer un dossier de demande de RME, vous pouvez vous adresser au Centre Communal d'Action Sociale, 2 place Pierre Meunier.

Les dossiers sont à retirer et à déposer, sur rendez-vous uniquement, **jusqu'au 31 décembre 2019**.

Colis de Noël, la solidarité pour nos aînés

Vous, nos aînés, êtes à l'honneur et, comme chaque année, Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) vous accueille pour un moment d'échange et de convivialité au cours duquel un colis spécialement pensé pour vous, vous sera distribué.

Vous recevrez dans votre boîte aux lettres une invitation pour venir retirer votre colis au CCAS, les **19 et 20 décembre prochains**.



Le centre social, la solidarité avec et pour la famille

Depuis juillet, le centre social est désormais géré par la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Chenöve.

Retrouvez la programmation des ateliers à la MJC et au centre social. Au programme, des cours de cuisine, de couture, ou encore des cours de français, de danse, de musique ou de sophrologie. Tourné résolument vers la famille, ce lieu évoluera au gré des suggestions de celles et ceux qui le fréquentent.

Se souvenir c'est aussi connaître l'Histoire...

Le 6 juillet 1944,

un mois après le débarquement de Normandie, les forces aériennes alliées bombardent les ateliers ferroviaires encore aux mains des troupes allemandes. Ce bombardement va faire 69 morts dont 22 victimes civiles de Chenôve. Une commémoration a eu lieu à 11h15 au Monument des Sinistrés, Avenue Roland Carraz à Chenôve.



Le 14 juillet,

Fête Nationale française depuis 1880, commémore la prise de la Bastille de 1789. Mais historiquement, c'est un événement moins connu qui est célébré : la fête de la Fédération de 1790. Comme chaque année, en ce 14 juillet 2019, Chenôve a organisé une cérémonie officielle au monument aux morts.



Le 10 septembre,

La ville a donné rendez-vous à 18h30, au monument aux morts, à ses anciens combattants et à ses habitants afin de commémorer, tous ensemble, le 75ème anniversaire de la libération de Chenôve.



Le 11 novembre,

Pendant la Première Guerre mondiale, la Côte-d'Or a perdu 11 000 hommes soit l'équivalent de la totalité des habitants d'une ville moyenne. Et il faudrait encore ajouter aux victimes les veuves, les orphelins et les gueules cassées pour comprendre combien la guerre a marqué les territoires et les hommes parfois bien après 1918.

Pour ne pas oublier, nous vous donnons rendez-vous le 11 novembre à 11h15, au monument aux morts pour nous souvenir ensemble de ceux qui sont morts pour la France.



« SUR LES TRACES DE MIMI »

Le 6 mai 2019, nous avons tous rendez-vous à la salle des fêtes pour la projection du film documentaire « sur les traces de Mimi », réalisé par Jean-Marc Bordet avec le soutien de la Ville de Chenôve, dans le cadre de la collection « les derniers témoins ».

Mimi, c'est Emilie Noé, résistante à 17 ans, la plus jeune déportée de Côte d'Or en 1944, présente lors de cette projection, qui se fait un devoir de témoigner avec courage de cette période noire de notre histoire.

Pour ne pas oublier...

LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE, ENJEU MAJEUR POUR LES CHENEVELIERS

La situation à Chenôve est grave, les actes commis depuis plusieurs mois sont inadmissibles, et doivent être condamnés. Ce contexte de violences doit interroger la responsabilité de tous et non devenir un mauvais jeu d'accusation comme cette majorité le laisse entendre : Défaillance de l'Etat, du Département, des familles...

Cette majorité a une règle d'or dans sa communication : quand quelque chose va bien, c'est grâce à son action et quand quelque chose pose problème, c'est de la faute des autres. Tout le monde admettra que c'est un peu facile d'être dans la recherche systématique d'un bouc émissaire.

Plutôt que signer un arrêté couvre feu, nous aurions privilégié la mise en place d'un îlotage de deux véhicules d'une société de surveillance de 22h à 6h du matin, pendant l'été. Cela aurait eu deux avantages : un effet dissuasif par une présence humaine et une amélioration des délais d'intervention des forces de l'ordre car elles auraient pu être prévenues au plus tôt. Certes, cela aurait peut-être moins fait parler du maire dans la presse mais cela aurait constitué une action plus efficace pour les habitants.

La Tranquillité Publique doit être guidée par la modestie de nos interventions, par la volonté de se mettre autour d'une table, de faire ensemble. Alors, soulignons les actions du gouvernement : poursuite du dédoublement des classes de CP et

CE1, 21 classes en cette rentrée 2019. Sélection et qualification de Chenôve comme Cité Educative. Chenôve bénéficiera de fonds complémentaires, surtout d'une autre approche éducative plus pragmatique, collective, ouverte, pour une école qui donne et qui fait confiance !

Soulignons les solidarités territoriale et humaine de la Région et du Département pour Chenôve. Enveloppe « rénovation urbaine » régionale au gymnase du mail, accord de partenariat avec le département pour d'autres projets. Soutien des deux collectivités aux associations et dispositifs qui œuvrent au plus près de nos concitoyens.

La Tranquillité Publique est un sujet trop important pour en faire un sujet de polémique, cela mérite réflexion et travail collectif, si on veut obtenir des résultats. La finalité, c'est d'être efficace pour les habitants et à ce jour, la majorité municipale n'est pas au rendez-vous des résultats et encore moins des enjeux.

Dominique MICHEL, Saliha M'PIAYI et Saïd FOUAD
Groupe «Avançons pour Chenôve»
3 impasse Prosper GALLOIS - Chenôve
06 22 20 49 99
contact@avanconspourchenove.fr

Face aux violences urbaines qui se sont déroulées dans notre commune ces derniers mois nous tenons à condamner ces graves incidents avec la plus forte énergie et la plus ferme détermination.

Ils ont suscité, de façon tout à fait légitime, de profondes interrogations et inquiétudes de la part de la population chenevelière qui est en droit d'attendre de la part de l'Etat républicain qu'il assure la sécurité des biens et des personnes, première des libertés individuelles.

De surcroît, ces agissements inqualifiables entachent l'image de notre ville alors même qu'elle a engagé depuis plus d'une décennie un ambitieux programme de renouvellement urbain dont l'objet est d'améliorer la qualité de vie des Cheneveliers.

Afin de préserver notre cohésion sociale, nous réitérons notre demande de renforcement des effectifs de sécurité et notamment, comme nous l'avions déjà exprimé dans le passé, la réactivation du Commissariat de police de Chenôve créée par Jean-Pierre Chevènement Ministre de l'Intérieur de l'époque.

Jean ESMONIN, Maire honoraire, conseiller municipal
Sandrine RICHARD, conseillère municipale

Texte non reçu

Philippe CHÉRIN, conseiller municipal

Texte non reçu

Nelly GODDE, conseillère municipale

Texte non reçu

Gilles RENAUD, conseiller municipal

FACE AUX VIOLENCES URBAINES : AFFIRMONS L'UNITE DE CHENOVE ET DES CHENEVELIERS !

Cet été 2019 restera pour l'ensemble des quartiers en France et leurs habitants, un moment de grandes tensions.

Rodéos avec des engins étudiés pour émettre le plus de décibels possibles, occupation et dégradation de lieux et d'équipements publics, trafics de stupéfiants, équipages de police et de pompiers caillassés, transports publics pris pour cible, incendies de véhicules commis par plusieurs dizaines d'individus dont de très jeunes mineurs...

Après avoir repoussé avec mépris les 19 propositions du plan Borloo en mai 2018, puis négligé et contourné la parole des maires et des municipalités directement en prise avec la réalité, refusé de donner les moyens suffisants à la lutte contre les ségrégations territoriales, le Gouvernement MACRON-PHILIPPE porte seul la lourde responsabilité de cette situation !

A Chenôve, cette recrudescence d'incivilités, de dégradations et d'actes délictueux en tous genres aura massivement mobilisé les élus de votre majorité municipale, les services municipaux et métropolitains rassemblés derrière notre Maire, Thierry FALCONNET, pour limiter le phénomène et procéder au plus vite au rétablissement d'un cadre de vie de qualité pour les habitants qui sont les premières victimes de ces actes inadmissibles.

C'est rassemblée et unie que notre ville a su faire face.

De leur côté, les pompiers pyromanes, qui n'ont en tête que leur petit calendrier électoral et leur désir d'obtenir malgré leurs méfaits une investiture politique de substitution, n'ont manifesté aucun soutien à notre Ville, et aux Cheneveliers.

Prompts à faire feu de tout bois et à donner des leçons, ils n'auront cessé d'encourager les tensions n'hésitant pas à propager ou relayer tous les propos disqualifiants à l'égard de l'action publique en cours, s'appuyant pour ce faire sur quelques familles dysfonctionnelles.

Notre Ville mérite mieux ! Il en va de son avenir démocratique !

Le temps est donc venu pour les Cheneveliers de dire avec force :

- Stop aux divisions stériles,
- La tranquillité publique est l'affaire de tous,
- L'intérêt général ne se divise pas,
- L'unité de notre ville est la seule garantie de notre cohésion sociale, la seule voie d'émancipation humaniste qu'ensemble nous pouvons construire !

C'est le choix de votre majorité municipale et ce cap sera maintenu et renforcé dans les prochains mois !

Patrick AUDARD et Brigitte POPARD, Coprésidents
Thierry FALCONNET, Bernard BUIGUES, Marie-Paule CROS, Ludovic RAILLARD,
Christiane JACQUOT, Jean-Jacques BERNARD, Nouredine ACHERIA,
Aziza AGLAGAL, Jean-Dominique BAGNARD, Christine BUCHALET,
Jean-François BUIGUES, Claudine DAL MOLIN, Elise MARTIN, Aurélie FERRARI,
Jamila de LA TOUR D'AUVERGNE, Jean VIGREUX
Groupe des élus socialistes, écologistes, radicaux et républicains de progrès
06 68 58 23 38

CHENÔVE : CITÉ ÉDUCATIVE, VILLE ÉDUC-ACTIVE.

Chenôve devient un territoire labellisé « Cités éducatives » par l'Etat. Ce label national d'excellence, bien qu'initié par le gouvernement actuel, est avant tout la reconnaissance du travail engagé par notre équipe municipale : depuis plusieurs années, l'objectif a toujours été d'offrir au plus grand nombre des activités péri ou extrascolaires permettant de s'épanouir. Pour n'en citer que quelques unes : les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) remplacées l'an passé par les Z'ateliers du mercredi, le Programme de Réussite Educative (PRE), le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS) et la mise en place du Projet Educatif Global (PEG) pour tous les jeunes habitants, de 0 à 25 ans. Ces actions ont été constamment menées avec le tissu associatif local, les parents et les représentants de l'Etat.

Il s'agit maintenant, grâce à ce label, de poursuivre et consolider la coordination de dispositifs déjà existants et, pourquoi pas, d'envisager des actions nouvelles selon trois objectifs : conforter le rôle de l'école, promouvoir la continuité éducative et ouvrir les champs des possibles.

Le choix politique de la majorité municipale est d'en faire bénéficier chacun des élèves de Chenôve, quel que soit son quartier ou la situation socio-économique de sa famille à travers le PEG. En effet, un récent état des lieux des différentes politiques d'éducation prioritaire en France a confirmé que 70 % des élèves issus des catégories sociales « modestes » sont scolarisés en dehors de l'éducation

prioritaire. Elaboré par une Inspectrice Générale de l'Education Nationale et le Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Lille, les constats sont criants : malgré des efforts de plus de 40 ans, il n'y a pas de résultats significatifs concernant une modification profonde du déterminisme social. Cependant, il reste nécessaire de poursuivre ces efforts : la politique d'éducation prioritaire doit être confortée, adaptée et cogérée.

Les auteurs de l'étude concluent en insistant sur un besoin de stabilité des politiques éducatives pour permettre aux acteurs de terrain, collectivités territoriales, établissements scolaires, de les évaluer et, si nécessaire, de les réorienter ou de mieux les adapter aux réalités des territoires. Notre majorité, s'appuyant sur ces constats, a choisi de soutenir la parentalité : l'accompagnement des parents demeure essentiel car c'est dans cette dynamique que nous donnerons à nos, à vos enfants des « racines et des ailes » pour s'épanouir.

Caroline CARLIER, Présidente
Sylvain BLANDIN, Yves BRUGNOT, Yolanda MARINO
Groupe « Chenôve entre vos mains »
3, impasse Prosper Gallois à Chenôve
06 78 73 44 50 - cvm@laposte.net

SIX MOIS POUR SE RASSEMBLER, MOBILISER ET GAGNER

Nous sommes à moins de six mois des prochaines élections municipales.

Notre parti, même affaibli, reste une référence de gestion locale dont chacun devra tenir compte.

Pour les autres partis de gauche aussi, le contexte a bien changé. Si certains ont moins d'audience, d'autres ont des ambitions plus importantes.

La question du rassemblement, va se poser très vite à Chenôve, 3^{ème} ville du Département, visée par la droite ou l'extrême droite.

Rassemblement, certes, accord entre partis, mais soyons aussi très attentifs à l'aspiration citoyenne à investir la politique.

La mobilisation pour la libre administration de la ville et le refus de sa mise sous tutelle budgétaire, mais aussi autour des thèmes touchant à la vie quotidienne de nos concitoyens seront les liens forts pour consolider ce rassemblement : des moyens pour nos services publics, le logement pour tous, les transports, l'urbanisme, la tranquillité publique, l'Education, l'urgence écologique, le réchauffement climatique.

Notre pays traverse une crise sociale majeure et inédite par son ampleur et sa durée. Depuis des mois, de nombreux mouvements sociaux traduisent l'inquiétude, la colère des habitants, des salariés, des retraités qui n'en peuvent plus des politiques libérales menées. Une liste municipale de large rassemblement des forces de gauche et des écologistes sera la traduction politique de cette colère

Il est bien évident qu'aujourd'hui la question du rassemblement à gauche ne passera pas par un simple accord entre partis, il y aura une implication citoyenne dans la co-élaboration de la liste et du projet. Et à Chenove, nous y sommes prêts. Déjà des citoyens s'organisent et débattent dans le respect des valeurs progressistes de solidarité, de fraternité traditionnelles à Chenove, , élaborent des propositions poursuivant l'essor, la dynamique et le mieux vivre ensemble.

Dans ce contexte où les forces politiques sont multiples et très fragiles, la seule méthode valable qui permet de construire solidement, est de travailler à impliquer Chenevelières et Cheneveliers de bout en bout, dans la construction du projet municipal, créer les conditions d'une mobilisation et d'un engagement citoyens.

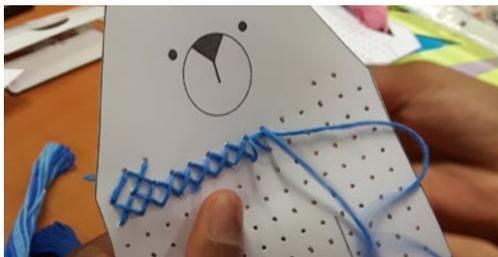
Il n'est plus question de se battre les uns contre les autres et se retrouver au 2^{ème} tour à aller défendre les Républicains contre l'extrême droite ! Aux Municipales nous pouvons montrer que la gauche unie, ambitieuse, authentique peut battre la droite et l'extrême droite... ET GAGNER.

Martino AMODEO, Président
Joëlle BOILEAU, et Anne-Marie PIGERON
Groupe des élus communistes et républicains

DES ATELIERS CRÉATIFS POUR LES ENFANTS

Les loisirs créatifs sont à l'honneur toute l'année à la bibliothèque, et surtout pendant les vacances scolaires. Couper, colorier, coller, peindre, dessiner, coudre... de quoi régaler tous les petits bricoleurs en herbe.

Prenez date ! Notre prochain «P'tit atelier créa» se déroulera **vendredi 25 octobre**, de 15h à 17h30. Un moment de détente et de partage à savourer en famille... Ateliers ouverts à tous les enfants, dès 4 ans (accompagné d'un parent). Gratuit, sur réservation.



EXPERIMENTARIUM

L'Experimentarium est un programme de l'université de Bourgogne unique en Europe. Il permet aux chercheurs et au grand public de tout horizon, d'échanger sur des sujets aussi divers que variés.

Depuis 2010, la bibliothèque s'inscrit dans cette programmation.

Mercredi 6 novembre, de 15h à 17h30, trois jeunes chercheurs vous raconteront leur quotidien, vous inviteront au questionnement et vous entraîneront au cœur de leurs recherches... Convivialité et sympathie seront, comme d'habitude, au rendez-vous.

Entrée libre et gratuite



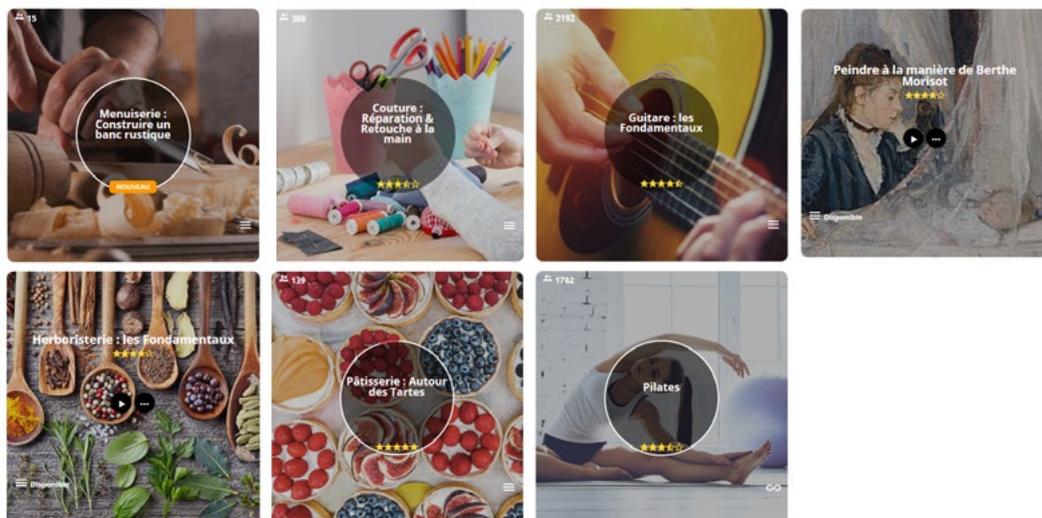
NUMÉRIQUE

FORMEZ-VOUS DEPUIS CHEZ VOUS GRÂCE À LA MÉDI@THÈQUE NUMÉRIQUE

Le saviez-vous ? La bibliothèque vous accompagne dans la pratique et l'apprentissage de vos passions et loisirs, en vous offrant un large choix de cours vidéo accessibles en ligne gratuitement : pâtisserie, yoga, photographie, piano, menuiserie, dessin, fitness, méditation, chant, couture, naturopathie, salsa... et bien d'autres.

De quoi satisfaire toutes vos envies, alors n'hésitez plus, lancez-vous !

<https://chenove.mediatheques.fr/>



EXPOSITION ET ATELIER DESSIN MANGAS

Plongez dans l'univers du manga et du Japon avec l'exposition de la jeune illustratrice Laetitia Leuci (sous le pseudonyme Mlle Laetichan) et apprenez, vous aussi, à dessiner des mangas à travers un atelier de 2 heures (accessible dès 8 ans).

Exposition du 26 novembre au 14 décembre 2019. Entrée gratuite, aux heures d'ouverture de la bibliothèque

Atelier dessin samedi 30 novembre de 10h à 12h. Gratuit, sur inscription.



OCTOBRE

mardi 15

Stupeur et tremblements d'Amélie Nothomb
Théâtre

20H • CÈDRE

vendredi 18

Charlelie Couture - Chanson française
20H30 • CÈDRE

vendredi 25

Atelier créatif pour les petits
15H • BIBLIOTHÈQUE

samedi 26

Matinée jeux de société en famille
10H • BIBLIOTHÈQUE

30 & 31

Atelier numérique jeunesse «Twain»
10H • BIBLIOTHÈQUE

NOVEMBRE

vendredi 1^{er}

Haroun - Humour
20H • CÈDRE

Lundi 4

Conseil Municipal
19H • HÔTEL DE VILLE • 2^{EME} ÉTAGE

mercredi 6

Expérimentarium
15H • BIBLIOTHÈQUE

Lundi 7 & mercredi 9

Ateliers d'écriture
10H • BIBLIOTHÈQUE

vendredi 8

Il te suffit de tendre la main pour toucher la peau du ciel - Spectacle musical de la Compagnie Le nez en l'air
20H • CÈDRE

lundi 11

Cérémonie commémorative de l'Armistice de la guerre 14-18

11H15 • MONUMENT AUX MORTS

vendredi 15

Atelier numérique : infos ou intox ?
17H • BIBLIOTHÈQUE

vendredi 15

La Grande Sophie - Chanson française
20H • CÈDRE

samedi 16

Projection du film «L'intelligence des arbres» dans le cadre du Mois du Film Documentaire
10H30 • BIBLIOTHÈQUE

samedi 16

Sugar Sammy - Humour
20H • CÈDRE

dimanche 17

Les 35 ans des restos ça se fête - Concert
15H • CÈDRE

mercredi 20

Voca people- Chant / Beat-box
20H • CÈDRE

jeudi 21

Arcadian - Chanson française
20H30 • CÈDRE

mardi 26

Ali Baba et les 40 princesses
20H • CÈDRE

LES ASSOCIATIONS À L'AFFICHE

mercredi 27

Atelier numérique jeunesse : création de cartes Pokemon personnalisées
14H • BIBLIOTHÈQUE

jeudi 28

Offshore Circus - Clown engagé
20H • CÈDRE

samedi 30

Atelier de dessin manga
10H • BIBLIOTHÈQUE

samedi 30

Laura Laune - Humour
18H • CÈDRE

DÉCEMBRE

mercredi 4

Séances d'astronomie
14H • BIBLIOTHÈQUE

mercredi 4

La luna façon bal
20H • CÈDRE

jeudi 5

Au non du père - médiation-spectacle dans le cadre des nuits d'Orient
20H • CÈDRE

vendredi 6

4h de nage
19H • CENTRE NAUTIQUE HENRI SUREAU

samedi 7

Café astro
10H • BIBLIOTHÈQUE

samedi 7

Noël Solidaire
À PARTIR DE 13H30 • SALLE DES FÊTES

mercredi 12 & jeudi 14

Ateliers d'écriture
10H • BIBLIOTHÈQUE

Lundi 16

Conseil Municipal
19H • HÔTEL DE VILLE • 2^{ÈME} ÉTAGE

mercredi 18

Atelier numérique jeunesse : création de musique sur ordinateur
14H • BIBLIOTHÈQUE

vendredi 20

Atelier numérique : créer des affiches, menus, calendriers... avec le logiciel CANVA
10H • BIBLIOTHÈQUE

samedi 21

Samedi des tout-petits
10H15 • BIBLIOTHÈQUE

EXPOSITION

du 4 au 29 novembre

Jeux d'enfants par Antoine Boureau
CÈDRE

du 26 novembre au 14 décembre

Exposition mangas par Laëticia Leuci
BIBLIOTHÈQUE

du 2 au 20 décembre

Bande dessinée et immigrations un siècle d'histoire
CÈDRE

> Dates 2019 des permanences, visites et réunions de quartiers page 26

CONCERT JAZZ

Sur le thème «LIBERTÉ» vous pourrez assister à un Exposé / Concert Jazz avec le groupe Steam Quartet de Dijon et Cool Swingers Jazz qui en est l'organisateur.

Venez nombreux, vous êtes attendus **vendredi 15 novembre 2019 à 20h à l'Escale Charcot** - avenue du 14 juillet à Chenôve ! Entrée libre - Buvette

Renseignements : Erick Kornmann

06 84 52 57 90 - ek.c.swingersjazz@orange.fr



UNE PETITE DICTÉE ENTRE AMIS !

L'Association des Amis de la Bibliothèque vous invite à un moment culturel et convivial entre amis. Le but de cette dictée est de rassembler petits et grands de toutes origines autour de ce qui nous est commun, la langue française. C'est donc autour d'un texte de littérature que la dictée se déroulera **vendredi 18 octobre à 19h à la MVA, 7 rue de Longvic à Chenôve** en salle des assemblées.

Venez sans faute.

Inscriptions : gratuite par mail à patanic@wanadoo.fr ou par téléphone au 06 08 06 23 65

DU JUDO À CHENÔVE

Les Arts Martiaux de Chenôve réouvrent leur session judo cette saison.

Le judo est une pratique pour tous, sans restriction. Le respect des codes est la base même de la pratique. C'est un support pédagogique important. Les valeurs du judo sont enseignées et scrupuleusement respectées par les judokas. Il s'agit de l'amitié, du courage, de la sincérité, de l'honneur, de la modestie, du respect, du contrôle de soi, de la politesse. Le salut sur le tatami est également un des moments clés de la pratique, et ce, dès le plus jeune âge. Une bonne école où les personnalités des enfants peuvent être amenées à évoluer. Des petits très timides au départ peuvent devenir beaucoup plus ouverts lors d'exercices moteurs complexes à réaliser en duo. D'autres, plutôt remuants, peuvent, quant à eux, devenir plus attentifs. Venez nombreux tester et découvrir ce sport à la salle de Combat, 7 rue du général Giraud - 21300 Chenôve

Éveil (4/5 ans) : mercredi 16h à 17h

Mini Poussins (6/7 ans) :

mercredi 14h à 15h / samedi 11h à 12h

Poussins/benjamins (8/11 ans) :

mercredi 15h à 16h / samedi 10h à 11h

Minimes et plus :

lundi 20h à 21h30 / vendredi 20h à 21h30

Renseignement et inscription au 06 62 88 43 59

L'OMPA

L'office Municipal des Personnes Agées, 33 rue Armand Thibaut à Chenôve, vous propose pour le dernier trimestre 2019 :

Mercredi 16 octobre • loto

Mercredi 13 novembre et vendredi 15 novembre

Vente d'articles confectionnés par nos bénévoles. Une partie de la recette est reversée au TÉLÉTHON.

Dimanche 24 novembre

Déjeuner et spectacle au Cabaret Odysseo

Samedi 7 décembre

TÉLÉTHON à la salle des fêtes

Mercredi 18 décembre • Goûter de Noël

Inscriptions réservées aux adhérents : lundi, mercredi et vendredi après-midi.

Contact : Liliane Lardrau, présidente

06.88.70.68.04 - ompa21300@gmail.com



BONBI'O :

PANIERI BIO PRÈS DE CHEZ VOUS !

Tous les mercredis depuis un an, la MJC de Chenôve propose des paniers de légumes de saison bio. Le jour de la distribution, les maraîchers du « jardin des tilles légumes » à Magny sur Tille, Antoine et Ludovic sont présents pour parler de leur passion autour de plats salés et sucrés préparés par les bénévoles de la MJC et composés d'ingrédients du panier. Une manière astucieuse de repartir avec des idées de recettes pour cuisiner ses légumes sains et qui ont du goût.

Mercredi de 18h à 19h30 - MJC Chenôve

7 rue de Longvic - 21300 Chenôve

Inscription : 14€ chenevelier 17€ extérieur

Panier de 13 à 18€



AU CŒUR DES QUARTIERS

LES ÉLUS À VOTRE RENCONTRE

Depuis 2016, le maire et son équipe municipale viennent régulièrement dans votre quartier pour vous rencontrer, échanger, recueillir vos demandes et impressions, pour évoquer l'action municipale au plus près de chez vous. Vos élus sont également à l'écoute lors de permanences.

Tous les quartiers de Chenôve ont bénéficié en 2018 ou bénéficieront en 2019 d'une réunion publique pour aborder ensemble « plus en profondeur » les questions qui concernent votre quotidien et vous informer sur les projets à venir.

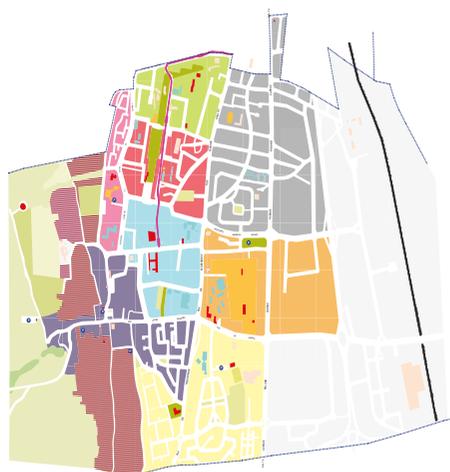
Notez bien ce nouveau rendez-vous. Ouvert à tous, ce temps d'échanges sera une occasion de plus de dialoguer ensemble pour co-construire la Ville de Chenôve d'aujourd'hui et de demain.

Pour vous informer de chaque visite et réunion, un dépliant est déposé quelques jours avant dans votre boîte aux lettres.

Vous pouvez également retrouver toutes les informations dans chaque magazine municipal et sur le site internet :

www.ville-chenove.fr

Certaines dates peuvent être changées en fonction de l'actualité. Nous vous prions de vous référer au contenu du site internet pour suivre mois par mois les rendez-vous avec vos élus.



Les permanences se déroulent de 9h à 11h les samedis matin. Les visites et réunions ont lieu de 10h à 12h les samedis matin.

Vous pouvez aussi rencontrer les élus en demandant un rendez-vous à l'Hôtel de Ville au **03 80 51 55 00** ou en envoyant un e-mail à contact@ville-chenove.fr

VOS RENCONTRES PAR QUARTIER EN 2019

QUARTIER FONTAINE DU MAIL / KENNEDY

Permanences @ Boussole Samedi 14 décembre 2019

QUARTIER CLOS DU ROY / GRAND CRUS

Visite de quartier

Samedi 19 octobre 2019

QUARTIER HERRIOT / CENTRE VILLE

QUARTIER VIEUX BOURG / CHENEVARY

Rendez-vous en 2020

QUARTIER STADE

Visite de quartier

Samedi 16 novembre 2019

QUARTIER FERRY / BAZIN / ATELIERS

Permanences Gymnase Ferry

Samedi 30 novembre 2019

QUARTIER MAIL / GAMBETTA

Permanences Gymnase Gambetta

Samedi 12 octobre 2019

Visite de quartier

Samedi 7 décembre 2019

QUARTIER FLEURS / GIRAUD

Permanences Maison de la Petite Enfance

Samedi 23 novembre 2019

LES MOTS FLECHES DE PHILIPPE - LA RENTRÉE SCOLAIRE À CHENÔVE

EN PERIODE SCOLAIRE, TEMPS D'ACCUEIL DE 16H50 A 18H30 ORGANISE PAR LA MUNICIPALITE	SE VEUT EDUCATIF ET GLOBAL POUR TOUS	2 VOYELLES MELANGÉES PIÈCE DE CAPEK	GLACIATION DU QUATERNAIRE	F. VEBER L'INVITE À DINER 3 AU SITE	RÉGION DE LA GRÈCE ANTIQUE MEGÈRE	MUSICAIEN FRANÇAIS COLÈRE	INTRA-MUROS	TRISTE FIN POUR UN ROI	AFFAIRES À SUIVRE	IMPOSAI	PILOTE DE LIGNES	
PLUS D'UNE EST PRÉ-VUE AVEC LA RENTRÉE					FAITS CET ÉTÉ DANS CERTAINES ÉCOLES					AUX DEVOIRS POUR UN SOUTIEN SCOLAIRE	C'EST UNE FAÇON DE SE TAIRE	COMMUNE DES VOSGES
EST AUSSI BIEN MAINTENUE À CHENÔVE	BRAS DE MER	SUFFIXE DIMINUTIF	HAUT D'ÉGLISE	SOULÉE	C'EST LE LYCÉE PRO DE CHENÔVE	AVANT LANKA 3 FOIS LA MÊME	VALLÉE DISPARUE	A SA PREVENTION ET SES ACTIONS DANS NOS ÉCOLES	A LA MODE UN PEU D'EFFET	ALUMINIUM BROME		
4 SUR 6 PRIMAIRES ONT L'ORCHESTRE					ESTUAIRE BRETON COEURS TENDRES					DANS LES ASSIETTES DE NOS ÉLÈVES		
			EST AUSSI ÉLÉMENTAIRE À L'ÉCOLE (L)					FAIT ÉCOLE À CHENÔVE (J)				
LE MERCREDI DE LA GRANDE SECTION	MANIÈRE D'ÊTRE PEINTRE FRANÇAIS	CONNU EN GÉNÉRAL THALLIUM	RESTE EN CARAFE MISES EN LOGE		LETTRES À SVP	PRÉCÈDE LE PILOTE	PANORAMA DIGRAMME LATIN	PATRON DE JACQUES À CETTE ÉCOLE		UN ÊTRE OUEST-EST VOYELLES		
EDOUARD HERRIOT ET LE CHAPITRE						GRANDS À L'ÉCOLE À CHENÔVE				2 ET DEMI POUR LA SCOLARISATION		
					ÉCOLE FLEURIE À CHENÔVE							PHILIPPE IMBERT 2019

QUARTIER CLOS DU ROY / GRANDS CRUS

Samedi 19 octobre 2019
de 10h à 12h

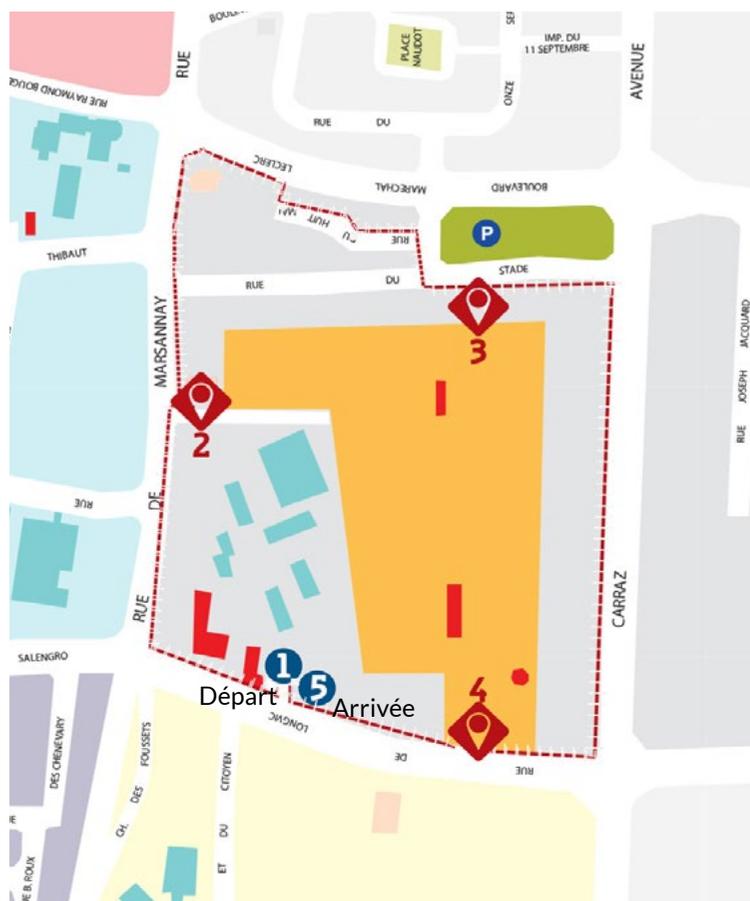
- 1 - 10h : départ du parking du groupe scolaire des Grands Crus
- 2 - 10h30 : arrêt rue des Gallandiers, à proximité des serres municipales
- 3 - 10h55 : arrêt place du bicentenaire
- 4 - 11h25 : arrivée au square des Grands Crus



QUARTIER STADE

Samedi 16 novembre 2019
de 10h à 12h

- 1 - 10h : départ parking de la Maison de la vie associative
- 2 - 10h20 : arrêt Maison des sports
- 3 - 10h40 : arrêt place Limburgerhof
- 4 - 11h10 : arrêt parking du 31 rue de Longvic
- 5 - 11h30 : retour à la Maison de la vie associative



4ÈME ÉDITION DU NOËL SOLIDAIRE • PARTICIPATION AU TÉLÉTHON
13H30 // DÉFIS ET ATELIERS • 17H30 // SPECTACLE
VENUE DU PÈRE NOËL • 19H00 // LANCEMENT DES ILLUMINATIONS

NOËL SOLIDAIRE

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

13H30

SALLE DES FÊTES

CHENÔVE



La liste des associations et des partenaires participants à cet événement vous sera communiquée ultérieurement via les différents réseaux de communication de la ville.